

Naviguer le système de justice en droit de la famille
Ateliers pour les plaideurs sans avocat

EST-CE QUE VOUS VOUS REPRÉSENTEZ
SEUL EN MATIÈRE DE
droit de la famille?

**Avez-vous besoin de renseignements sur
les formulaires et la procédure?**

CONSIDÉREZ VOUS INSCRIRE À L'ATELIER SUIVANT:

SUJET DE L'ATELIER:

Modifier une ordonnance de pension alimentaire pour
enfants

ANIMATEUR: Claude Voyer, avocat

DATE: jeudi, le 24 mars, 2016 **HEURE:** 18h30 - 20h30

ENDROIT: CCNB, salle 280, 35 15-Août

Frais: 20\$ payable à l'avance. Les frais
d'inscription incluent des guides pratiques,
formulaires et de nombreuses ressources
en droit de la famille

Faire le chèque payable à l'ordre de SPEIJ-NB (Ateliers),
C.P. 6000, Fredericton, E3B 5H1



Pour s'inscrire: Téléphonnez au
1-888-236-2444 ou complétez le
formulaire d'inscription sur le site Web

www.droitdelafamillenb.ca

(Préinscription est requise)

Naviguer le système de justice en droit de la famille est une initiative de :



Service public d'éducation
et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick

Aider le public à connaître la loi

L'aide financière pour ce projet provient de :

La Fondation pour l'avancement du droit au N.-B.

Ministère de la Justice du N.-B.

Ministère de la Justice du Canada

Pour plus de renseignements, contactez info@droitdelafamillenb.ca ou téléphonez au 1-888-236-2444

(SPEIJ-NB est un organisme de bienfaisance enregistré qui a pour mission d'informer le public au sujet du droit. SPEIJ-NB bénéficie de l'aide financière et matérielle du ministère de la Justice du Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du Cabinet du procureur général du Nouveau-Brunswick.)